



Pontmain, le 17 janvier 1871.

Les cinq phases de l'apparition



1

2



3



MAIS PRIEZ MES ENFANTS DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS ●
MON FILS SE LAISSE TOUCHER

4



5



Notre-Dame de Pontmain

par l'abbé Nicolas Pinaud

Cet article est extrait de *Le Donjon* (numéro 41, janvier 2000), bulletin de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X du Pays Basque, du Béarn, des Landes, de la Bigorre et de la Gascogne. M. l'abbé Pinaud y raconte avec beaucoup de détails passionnants l'histoire de l'apparition de la Vierge Marie à Pontmain, en Mayenne, le 17 janvier 1871, en pleine guerre avec la Prusse. Surtout, il y expose le message de Notre-Dame et en tire les leçons de foi, d'espérance et de prière dont notre monde a le plus grand besoin.

Le Sel de la terre.

*
* *

DE 1830 À 1933, la très sainte Vierge a souvent visité ses enfants. Certaines de ses apparitions sont restées très célèbres et sont bien connues. Il est inutile ici de mentionner Lourdes, il en est de même de Fatima. Qui ne porte sur lui une médaille miraculeuse ? – même sans connaître sainte Catherine Labouré ou le père Alphonse-Marie Ratisbonne, illustration merveilleuse de la puissance de cette médaille en 1842. La Salette n'est pas ignorée, mais son terrible message enthousiasme moins les foules. D'autres apparitions restent plus discrètes, telles celle de Pellevoisin en 1876 ou encore, plus proches de nous, celle de Beauraing en 1932, et celle de Banneux en 1933.

A l'aurore de ce nouveau millénaire, voici le récit d'une autre apparition mariale : celle survenue à Pontmain le 17 janvier 1871. Son histoire est peu connue, me semble-t-il, et pourtant très riche d'enseignements. « Chaque apparition se présente nettement sous un climat spécial, remarque le père Hyacinthe Maréchal, mais le message n'en demeure pas moins éternel. »

Contexte historique : les aigles s'affrontent

Le 18 janvier 1871, le palais de Versailles resplendit de tout l'éclat des lustres illuminés comme en un jour de sacre. Dans la grande salle, les généraux enivrés de gloire retrouvée écoutent un homme au verbe autoritaire : « En ce jour mémorable pour moi et

pour ma maison, d'accord avec tous les princes allemands et d'après l'acquiescement unanime de leurs peuples, j'ajoute le titre d'Empereur d'Allemagne à celui de roi de Prusse, dont j'ai hérité par la grâce de Dieu. La bravoure, la persévérance, dont vous avez fait preuve dans cette guerre, ont hâté l'œuvre de l'unité allemande. »

Cet homme, c'est Guillaume I^{er} de Hohenzollern. L'empire allemand renaît des ruines et de la défaite de l'empire français.

Ce jour marque le cent vingt sixième du siège de Paris qui connaît une famine effroyable. Famine, qu'à La Salette, vingt-cinq ans plus tôt, une « belle Dame de lumière » prophétisait en sanglotant... et dont on n'a point fait cas !

Il reste trois jours de viande : puis on abattra les chevaux de l'armée. Demain un arrêté préfectoral restreindra la ration de pain de quatre cent cinquante à trois cents grammes. Ordonnance cruelle pour tant de malheureux, dont l'extrême indigence interdit toute provision. Trois francs – or ! – un œuf : le même prix qu'un rat ! Deux francs, un poireau rachitique, et vingt-cinq, un chat squelettique dépouillé de sa peau. Il y a bien un rudiment de « marché noir » : cent cinquante francs, une oie ; soixante, la livre de beurre frais...

Si vif est le froid, et le bois hors de prix, que clôtures, chantiers, jardins, sont pillés de leurs planches et de leurs madriers. On abat clandestinement les arbres des faubourgs.

Depuis un mois, jour après jour, l'armée de la Loire commandée par le général Chanzy recule inexorablement devant l'envahisseur. Le 10 janvier, il tente une offensive sur Le Mans qui s'achèvera en débâcle le lendemain – jour où le ciel s'illumina d'une somptueuse et extraordinaire aurore boréale que put contempler toute la France et qui ne manqua pas de frapper vivement les esprits. Le 16 janvier, les premiers éléments de la II^e armée de la Loire atteignent Laval ; les 17 et 18, les troupes s'y concentrent, déterminées à défendre la ville, mais d'avance, préparées à un nouveau repli.

Le général von Voigt-Rhétz a d'ailleurs déjà déclaré à son hôte contraint, Mgr Filion, évêque du Mans : « Nos troupes sont à Laval ! »

Une épidémie de typhoïde s'est déclarée. La variole se répand. On vaccine à Laval. Le 17, vers midi trente, la terre tremble. La crainte règne partout, certains s'étonnent de voir le ciel rester sourd aux prières qu'on multiplie. On a beau prier, Dieu ne nous écoute pas, dit-on à Pontmain.

Pontmain, le 17 janvier 1871

Nous sommes au nord de la Mayenne, en bordure de la Normandie et de la Bretagne. Pontmain est à cinquante kilomètres au Nord de Laval, à quarante du Mont-Saint-Michel. Ce n'est pas même une commune, un hameau d'une quinzaine de maisons – moins de cent habitants –, que leur curé, l'abbé Guérin, entretient dans une foi robuste. L'abbé Guérin, né le 8 juin 1801, était le premier curé de Pontmain ; ordonné le 19 juillet 1829, un an jour pour jour avant l'apparition de la rue du Bac, il avait été intronisé le 24 novembre 1836. Ses soixante-dix ans n'entravaient pas son zèle. Sa confiance en Marie

était totale, il l'invoquait souvent sous le titre de Notre-Dame de l'Espérance.

Au lendemain du désastre de Sedan et de l'internement de Napoléon III, qui avait déclaré présomptueusement la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870, trente-huit hommes de Pontmain sont atteints par le décret de mobilisation. Avant leur départ, le 3 septembre 1870, le curé les a bénis et consacrés à la sainte Vierge et leur a assuré qu'ils rentreraient tous au pays. Personne n'osa douter de cette prophétie tant était grande la confiance de l'abbé Guérin en la protection de Notre-Dame.

De fait, tous rentreront ensemble le 17 juin 1871, sans manquant, ni blessé.

En bordure du hameau, au Sud, une longue grange appartient aux Barbedette. César Barbedette doit à ses origines bas-normandes son aspect un peu bourru et circonspect. Victoire Quentin, son épouse, petite et nerveuse, est pleine d'humour. Après la mort de son époux Friteau dont elle eut un fils : Auguste, mobilisé parmi les trente-huit soldats de Pontmain, elle a épousé en secondes noces César Barbedette qui mourra prématurément le 2 juin 1871. Il ont eu deux enfants : Eugène, qui tient de son père, né le 4 novembre 1858, et Joseph, enjoué comme sa mère, qui est né le 21 novembre 1860.

Ce matin du 17 janvier, à six heures, selon l'invariable horaire, le père a réveillé ses enfants qui dorment au milieu de la grange, de part et d'autre, séparés des animaux par une cloison de bois ; à gauche se trouve la jument que les reflets de son poil gris ont fait appeler « la bleue » – c'est la fierté des Barbedette.

Sans doute, les nuits n'y sont-elles pas toujours d'un repos absolu : heurts sonores de cornes tout au long des parois, et quelquefois, par-dessus la cloison, le baiser insolite et râpeux d'un veau trop affectueux...

Éducation spartiate, qui aguerrit les corps, en même temps que la morale chrétienne en cisèle les âmes. Jamais la mollesse n'engendre d'énergie, et ce n'est point dans l'indolence que les saints ont tressé leurs couronnes.

Sans rechigner, avant même que le père se soit approché d'eux, les deux enfants sautant à bas du lit, s'habillent prestement – pantalons et blousons de drap, chaussettes et bonnets de laine, sarraus de grosse toile : tout est filé, tissé, cousu ou tricoté par les mains maternelles. « Après une courte prière, nous nous mimons au travail » écrira Joseph le 5 août 1891. En 1919, Eugène dira : « La journée fut comme toutes les autres, la prière le matin, le chapelet, le déjeuner. »

Après cette courte offrande de la journée, les deux frères attaquent la première « pilée » d'ajoncs pour se réchauffer, puis ils gagnent la maison familiale distante d'une trentaine de mètres de la grange, et là, ils récitent le chapelet en attendant que le petit déjeuner soit prêt : une soupe dans une grosse écuelle de terre cuite.

La dernière cuillerée finie, Eugène et Joseph, selon l'habitude, s'en vont à l'église toute proche, à trente pas à gauche de la maison, pour servir la messe. Il n'est pas encore sept heures, ils sont en avance, mais c'est à dessein. Sous la voûte que Monsieur le curé a fait peindre en bleu avec un semis d'étoiles, ils s'agenouillent devant la statue de Marie Immaculée qui orne la chapelle de la sainte Vierge et font la « grande prière du matin ». Depuis la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception en 1854, suite à un vœu du curé, le chapelet est récité quotidiennement devant cette statue. Pour rehausser cet

exercice de dévotion, l'abbé Guérin allume personnellement – c'est un privilège absolu – les quatre chandeliers de l'autel. Leur prière achevée, les deux enfants enchaînent le Chemin de la Croix pour Auguste, leur demi-frère qui combat avec les mobiles de la Loire depuis le 23 septembre.

Après la messe, à huit heures, la classe commence à l'école, tenue par trois religieuses Adoratrices de la Justice de Dieu de Rillé-Fougères : sœur Marie-Timothée, la supérieure, malencontreusement absente ce 17 janvier, sœur Vitaline et sœur Marie-Édouard. Il n'y a qu'une classe mixte, mais sans mélange. Les filles prennent leurs récréations dans la cour, et les garçons sur la route. Une cloison longitudinale divise la salle par le milieu, dans l'axe du bureau. La matinée comme l'après-midi seront entrecoupées du chant répété du « *Parce Domine* » et, à quinze heures, selon un usage établi par la pieuse supérieure, on s'agenouille pour les trois premiers couplets du cantique : « Mon doux Jésus ».

Sœur Vitaline, l'institutrice, « a l'œil droit sur les garçons et l'œil gauche sur les filles ». Rien ne lui échappe, et il faut un grand don d'observation pour saisir le moment où l'on pourra impunément lancer quelques boulettes de papier par dessus le mur de séparation ! Lorsque les caquetages deviennent trop sonores, elle tape du pied sur l'estrade et s'exclame : « Mais, étudiez donc ! »

La classe s'est interrompue pour le « dîner » de midi : soupe au lard et pommes de terre : une soupe compacte où la cuillère doit tenir debout. A quatre heures, les enfants se sont envolés à grands cris, dans le froid glacial, vers leurs maisons familiales.

Première phase

Un signe dans le ciel

Libérés de l'école, les enfants remplacent Auguste à la ferme. Ils vont dans la grange aider leur père à piler les ajoncs ; l'un bourre la machine de tiges hérissées, l'autre tourne à la main la grande roue de fonte, puis ils écraseront les épines avec les lourds marteaux pour que la langue et l'estomac des animaux s'en accommodent.

Quelques minutes avant six heures, Jeannette Détais, que la misère a réduite à accepter la rude besogne d'ensevelir les morts, entre dans la grange. Elle a glané quelques nouvelles de soldats pendant la journée et vient en faire part à César. Eugène, alors, en profite pour sortir de la grange et voir le temps qu'il fait. Impressionné par l'aurore boréale du 11 janvier précédent, Eugène sort plutôt pour voir si cet intrigant spectacle ne se renouvelle pas.

Un autre spectacle bien plus merveilleux l'attend. L'horloge de l'église est presque sur six heures. La neige couvre le sol et les toits. La nuit vient de tomber, une nuit sans lune. L'enfant n'a jamais vu tant d'étoiles. Mais son regard se fixe à vingt pieds au-dessus de la maison d'Augustin Guidecoq. Qu'est-ce donc ?

Une étoffe bleu sombre parsemée d'étoiles d'or comme le plafond de l'église... Un sourire en plein ciel. Une belle Dame tend ses mains abaissées dans un geste d'accueil. Il la

regarde et elle le regarde et semble éprouver plus de joie à le voir que lui à la contempler.

La tunique bleue étoilée, sans ceinture, tombe droit sur les chaussons à ruban d'or. Un voile noir encadre la figure petite et blanche. Il couvre le front aux deux tiers, cache les oreilles et les cheveux, et retombe en arrière jusqu'à la taille. Sur la tête, une couronne sans fleuron, plutôt une sorte de toque dont les bords s'écartent, depuis les tempes jusqu'au sommet arrondi, sans autre ornement qu'un liséré rouge à mi-hauteur.

Étonné, ravi, oublieux de toute chose, il demeure peut-être un bon quart d'heure ainsi. C'est Jeannette, en se retirant, qui tire Eugène de sa contemplation.

Pointant son doigt, il lui demande dans le patois local :

— Jeannette, veyous ben de beau kai sus la maison Guidécô ? – Jeannette, voyez-vous ce qu'il y a de beau sur la maison Guidécoq ?

— Ma foi, mon pauvre Eugène, je ne vois rien du tout.

Frappés de l'étrange intonation d'Eugène, César et Joseph s'approchent, curieux. Le père fouille le ciel des yeux, mais ne voit rien, tandis qu'immédiatement Joseph saute de joie : « Je vois bien, moi. »

Eugène lui demande alors de décrire ce qu'il voit.

Je vois bien une grande Dame, elle a une robe bleue, et puis des étoiles dorées sur sa robe et des chaussons bleus avec des boucles d'or. Je vois bien une couronne dorée qui va en s'agrandissant, et puis un fil rouge au milieu de la couronne, et puis un voile noir.

Après quelques instants, César ordonne de reprendre le travail. Les enfants, habitués à obéir sans maugréer, ne résistent pas et rentrent dans la grange. Soucieux, le père examine ses enfants, il ne peut pas douter de leur sincérité, aussi n'ont-ils pas frappé dix fois que, d'une voix faussement détachée, il dit à Eugène : « Va donc voir si tu vois encore. » Puisque c'est « tout pareil », il envoie Eugène chercher la maman : « Maman, voulez-vous, s'il vous plaît, venir dans la grange, papa a affaire avec vous ? »

L'abbé Richard interrogea les enfants le 21 février et publia la première notice de l'événement avec la permission de Mgt Wicart. A cet endroit, il mit en note : « Nous avons oublié de mettre *s'il vous plaît* ; Joseph, jetant les yeux sur le cahier, nous dit vivement : « Oh, m'sieu, Eugène a dit : *s'il vous plaît*, sans ça maman lui aurait donné une bonne toque ; é' n'est pas avare quand on est méchant. »

Victoire ne verra rien. Les enfants insistent : « Vous ne voyez pas une belle grande Dame avec une robe bleue ? » Non, rien à y faire, elle ne voit rien, absolument rien. Mais si elle ne voit rien, elle lit aisément dans le cœur de ses enfants ; elle les fixe un instant... puis éclairée, elle porte le premier jugement théologique sur l'événement :

C'est vanté bin la sainte Vierge qui vous apparaît. Pisque v'dites que vous la vavez, disons cinq *Pater* et cinq *Ave* en son honneur.

A sept ou huit mètres du faite de la maison Guidécoq et un peu en retrait, une belle Dame, comme « adossée » au ciel, les contemple en souriant. Robe longue et ample, sans taille ni ceinture, tombant droite, tel un sarrau d'enfant. Foncée et brillante, sa couleur évoque les boules d'indigo des lavandières : elle tranche vivement sur le ciel beaucoup plus

clair. Aucun ourlet ne la borde, et semée d'étoiles d'or mates à cinq pointes, elle cerne le cou de modeste façon. De larges manches monacales soulignent la naissance du pouce. Masquant oreilles et cheveux, un voile noir, rejeté en arrière, couvre sa tête : légèrement vague sur les épaules, il descend assez bas dans le dos. Sur le front, qu'elle barre à moitié, l'étreinte d'une massive couronne d'or de quelque vingt centimètres de haut, le fait un peu plisser.

Couronne très bizarre ! Cône renversé ou plutôt, sorte de diadème fermé qui, s'évasant, croît graduellement jusqu'en sa partie frontale. Nu et lisse, pour unique ornement, un étrange galon rouge, de cinq millimètres environ, l'encercle à mi-hauteur.

Ses pieds émergeant de la robe, sont nantis de chaussons de même étoffe, mais sans étoile, et noués d'une rosette d'or.

La Dame n'accuse pas plus de dix-huit ans. Bras baissés, un peu écartés, comme sur l'effigie de la « médaille miraculeuse », mais sans aucun rayon. Figure petite, ovale, d'une carnation de lis, d'une indicible beauté... Et, par-dessus tout, ce sourire. Visage si ravissant « qu'on n'avait rin vu d'pareil ni en personne ni en imaige ».

Aucune lumière n'émane d'elle et malgré l'éloignement, les enfants discernent tous ces détails « aussi nettement qu'en plein jour et de près ».

La prière récitée, Victoire se ravise : « Je vais chercher mes lunettes. » Rien n'y fait. Alors, cette fois, la maman conclut : « Vous ne voyez rien ! Faut finir de piler les ajoncs. Vous êtes des p'tits menteux et des p'tits visionnaires ! »

Le cœur très lourd, ils s'exécutent. Cinq minutes plus tard, le travail est achevé. C'est l'heure du souper, les enfants sortent de la grange et revoient la belle Dame hiératique et gracieuse : « Oh ! implore Eugène, si vous me laissez libre, j'resterai là tout au long... » Mais Victoire a parlé. Sans se résoudre à détacher leurs yeux de la Dame qui leur sourit, Eugène et Joseph s'avancent vers la maison tout en marchant à reculons. Obéissance exemplaire qui nous laisse croire que « Dieu n'a pas choisi son peuple à cause du lieu, mais le lieu à cause du peuple » comme le rappelle le II^e livre des Maccabées (5, 19).

A table, la maman, troublée, oublie le faible appétit de Joseph et lui sert de la soupe « pour huit jours », mais, profitant de l'inattention de son frère, il déverse dans son écuelle le trop-plein de la sienne !

« Maman, s'enquiert timidement Eugène, pourrions-nous retourner à la grange, quand nous aurons soupé ? »... Après réflexion des parents, la permission est accordée, la soupe est bientôt lampée et, après avoir récité de nouveau cinq *Pater* et cinq *Ave*, les deux enfants détalent comme des lapins.

Par la fenêtre, Victoire observe ses deux garçons qu'elle voit tout de suite se mettre à genoux. C'est donc que la belle Dame est toujours là. Aussi Eugène et Joseph reviennent bientôt affirmer que « c'est tout pareil ».

« La Dame, comme qu'elle est grande ? » interroge Victoire. « Comme not'sœur Vitaline ! » lance aussitôt Eugène. La sœur mesurait environ 1,65 m. La comparaison inspire à la maman d'aller la chercher : « Les sœurs valent mieux qu'vous ! si v'vayez, è verront bin étout, elles. »

Sitôt dit, sitôt fait. Victoire accompagnée d'Eugène vient chercher sœur Vitaline qui

lit son office de Complies dans l'école, à vingt pas de l'autre côté de la rue. La sœur vient... mais, malgré les indications précises d'Eugène – « V'vayez bin ces trois étoiles qui sont comme un trépiéd. » – elle ne voit rien sinon les trois étoiles ; étoiles mystérieuses qui ne dépendent d'aucune constellation connue et qui disparaîtront avec l'apparition. Ces trois étoiles forment un triangle isocèle, l'une domine la tête de la Dame, les deux autres l'encadrent à égale distance des coudes.

Rentrant à l'école, sœur Vitaline trouve les trois petites pensionnaires : Françoise Richer, Jeanne-Marie Lebossé et Augustine Mouton qui se chauffent auprès de la cheminée. « Petites filles, leur dit-elle, venez donc par là ! Victoire a quelque chose à vous montrer. »

A peine dans la rue, Françoise pousse un cri, elle voit quelque chose mais ne sait pas ce que c'est. Elles font les derniers pas en courant vers Eugène qui les appelle sur le seuil de la grange et là, Françoise voit nettement ainsi que Jeanne-Marie ; toutes deux décrivent l'apparition.

Sœur Marie-Édouard a rejoint le groupe, elle ne voit rien. Mais, puisque les enfants voient, elle suggère d'aller en chercher d'autres et va prévenir le curé en s'arrêtant chez les voisins, les Friteau. Eugène Friteau, né le 25 juin 1864, est gravement malade, il mourra le 4 mai suivant ; pourtant, sa grand-mère l'emmitoufle dans sa mante et l'amène à la grange. Alors le visage de l'infirmes s'illumine de joie, il affirmera avoir vu la Dame : « Elle m'a ri et je lui ai ri » dira-t-il.

Sœur Marie-Edouard est arrivée au presbytère : « Monsieur le curé, venez donc chez les Barbedette. Il y a un prodige ! une apparition ! Les enfants voient la sainte Vierge ! » Le curé ne peut cacher sa crainte : « Ma sœur, vous me faites peur », mais sa gouvernante Jeannette le presse d'aller sur place.

Entre-temps, intriguée par les allées et venues, la femme du sabotier Boitin a traversé la place, portant sa petite Augustine, née le 22 décembre 1868. Et voici que, devant la grange, apercevant la Dame, le bébé agite les mains et se met à crier : « Le Zésus ! le Zésus ! » Vainement, la mère tente de détourner son attention : obstinément il tend ses petits bras, comme il eût fait pour sa maman. En vérité, c'était bien « elle » !

Postée au milieu du chemin, sœur Vitaline, voyant grossir la foule, afin de pallier au désordre, prend l'initiative de réciter le chapelet. Il s'agit plus exactement de la « petite couronne rouge des martyrs japonais ». Elle comporte vingt-six grains rouges. Sur la croix, on récite les actes de foi, d'espérance et de charité ; sur chacun des petits grains, les invocations : « Doux Cœur de Marie, soyez mon salut. Mon doux Jésus, miséricorde ! » Sur les gros, on ajoute : « Père éternel, je vous offre le sang précieux de Jésus-Christ, en expiation de mes péchés et pour les besoins de la sainte Église. » Cette dévotion a pour origine la canonisation, par Pie IX, le 8 juin 1862, de vingt-six martyrs japonais.

Le curé arrive lorsque s'achève la première dizaine. Il scrute le ciel mais ne voit rien, et pourtant, bientôt, les enfants s'écrient : « V'là d'kai qui s'fait », comme si la Dame attendait l'arrivée du curé pour livrer son message. Quelque chose se fait. « Quoi donc ? » demande le curé.

Deuxième phase

La mandorle

Les enfants décrivent au fur et à mesure : une sorte de cadre ovale, du même bleu foncé que la robe, est venu entourer l'apparition, « à une distance d'un demi-mètre », interpréteront les enquêteurs d'après les réponses des enfants. Ce cadre lui fait une sorte d'auréole, en forme d'amande, une « mandorle » comme disent les historiens de l'art. Quatre bougies non allumées sont fixées à l'intérieur par des tiges horizontales : deux à hauteur des épaules et deux à hauteur des genoux. Elles se détachent sur un fond clair. Leurs bobèches doivent marquer les angles d'un carré parfait. Puis, sur le cœur de la dame toujours immobile et souriante, germe une petite croix rouge de la grandeur du doigt.

Pour les enfants, plusieurs de ces signes ont un sens : il y avait, dans l'église de Pontmain, une statue de la Vierge, entourée d'un ovale bleu, et l'abbé Guérin y avait installé quatre bougies, comme au sanctuaire de Notre-Dame de l'Espérance récemment fondé à Saint-Brieuc. Il les allumait lui-même jalousement ; toutefois, l'ovale de l'église paroissiale était incomplet et les bougies allumées par le curé n'étaient pas disposées comme dans l'ovale céleste.

Il y a maintenant plus de cinquante personnes devant la grange, discutant, jacassant, ricanant même ou harcelant les voyants de questions saugrenues, tel ce Jean Guidecocq qui croit qu'avec un mouchoir de soie et une lunette, il verra lui aussi. Victorine lui fournit sans délai ces deux instruments qui servaient à regarder les éclipses de soleil.

Ce burlesque intermède a dissipé dévotion et respect ; les rires fusent, de même les quolibets, mais un mot d'Eugène fait cesser le tumulte : « Voilà qu'elle tombe dans la tristesse. »

« Silence ! clame l'abbé Guérin, s'il n'y a que les enfants à voir, c'est qu'ils en sont plus dignes que nous. » Sœur Marie-Edouard invite le curé à s'adresser à la sainte Vierge car elle ne doute pas que c'est elle.

« — Hélas ! je ne la vois pas ! Que pourrais-je lui dire ? »

« — Si vous disiez aux enfants de lui parler », insiste la sœur.

« — Prions ! » conclut le curé et tous s'agenouillent. La sœur commence le chapelet.

Alors, les enfants médusés voient la dame grandir au fur et à mesure de la prière. A la fin du chapelet, elle est deux fois grande comme sœur Vitaline, affirment les voyants. Cette croissance est harmonieusement proportionnée. Le cercle bleu grandit dans la même mesure. Les étoiles qui environnent l'apparition semblent s'écarter pour lui faire place ; au nombre d'une quarantaine, elles viennent se ranger deux à deux sous les pieds de la Dame hors de l'ovale, tandis que d'innombrables étoiles mates (comme à La Salette, à Cotignac, à Garaison), surgissant près de la robe, vont s'y coller comme limaille attirée par l'aimant.

Ce prodige déconcertant qui transcende toutes les lois cosmiques nous fait penser par avance à la « danse du soleil » de Fatima.

Des lettres dans le ciel

Pour tenir son monde, le chapelet terminé, sœur Marie-Édouard entonne le *Magnificat*. Avant la fin du premier verset, une longue banderole, d'une blancheur éclatante, haute d'environ un mètre cinquante, se déploie parallèlement au toit des Guidecoq, sous la base de l'ovale. D'une douzaine de mètres d'étendue, elle s'insère entre les deux cheminées de façade. Sur ce fond, une invisible main trace lentement de grands caractères d'or de vingt cinq centimètres.

Le *Magnificat* s'interrompt brusquement : « V'là un bâton ! », s'écrient les enfants. Comme sur la page d'un cahier d'écolier, un trait vertical s'est formé, puis il se prolonge. C'est un « M ». Après un temps de silence, les enfants reprennent : « V'là un "A" ! » Le tracé continue lentement « sans hésitation ni retouche ; des lettres comme dans les livres », disent les enfants qui épellent à qui mieux mieux : « I », « S ». La conjonction « MAIS » reste seule pendant dix minutes.

A ce moment, sur la suggestion de sœur Vitaline, les enfants sont séparés les uns des autres pour éviter toute tricherie ! Pendant que le *Magnificat* s'achève, de nouveaux mots se sont formés que chacun des voyants lit de la même manière : « MAIS PRIEZ MES ENFANTS ».

« Maintes fois » on leur fait répéter, cherchant à les embrouiller. « La sainte Vierge sait le français, dira la supérieure aux enfants dans quelques jours, elle n'a pas pu commencer une phrase par le mot "Mais". » Jeanne-Marie, qui nous rappelle le bon sens de Bernadette, répondra : « Sœur Vitaline sait pourtant bien le français. Eh bin ! quand elle est lassée de voir qu'on ne travaille point, elle donne un grand coup de pied sur l'estrade, et pis elle dit : "Mais travaillez donc ! Mais travaillez donc !" »

Les incrédules n'osent plus rire. Certains pleurent. Dans le ciel, la Dame sourit toujours. Il est environ sept heures et demie. César ouvre sa grange à deux battants, tout le monde s'installe ; alors le curé fait chanter les *Litanies de la sainte Vierge*.

Dès la première invocation, il y a du nouveau sur la banderole : c'est un « D »... puis les enfants épellent bientôt la phrase qui se forme sur la même ligne que la précédente : « DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS ». Et quand l'abbé Guérin récite l'oraison, un énorme point d'or, du diamètre des lettres, vient terminer la ligne, brillant comme un soleil :

DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS ●

Cette promesse suscite beaucoup d'espérance et la Dame semble participer au bonheur de la foule puisque les enfants affirment : « Voilà qu'elle rit. »

Durant cette phase, se situe l'aventure de Mariette Guidecoq, la femme d'Augustin, le propriétaire de la maison au-dessus de laquelle cette Dame mystérieuse se montre à quelques enfants. Présente au début de l'apparition, elle avait regagné sa maison, sceptique : « Le curé ne voit rien, ni les sœurs, ni moi... il n'y a rien du tout. » Voyant que l'attroupement persiste, elle se décide à revenir pendant les litanies et passe prévenir Basile Avice, le charpentier. Ne voyant rien de plus que la première fois, elle hausse les

épaules et s'apprête à rentrer définitivement chez elle, mais ses jambes lui refusent tout office et soudain, fléchissant, elle tombe à genoux dans la neige en pleurant : « V'là que l'bon Dieu m'punit ! » Désormais elle croit et passera toute la soirée là en prière.

Basile arrive accompagné de ses deux fillettes : Angélique et Philomène et tenant dans ses bras son dernier : Auguste, né le 17 mai 1866. Les deux sœurs ne voient rien, mais Auguste, tout de suite, déclare : « Je vois une belle Dame avec une robe bleue et des étoiles dorées dessus, comme dans l'église, mais bien plus belle. »

Notre-Dame s'affirme...

Tandis que la famille Avice arrivait, la foule entonnait l'*Inviolata*. Des lettres apparaissent de nouveau, mais sur une deuxième ligne. D'abord un « M » sous le « E » du mot « ENFANTS ». Jeanne-Marie suppose que ce *M* est une répétition de la première phrase : « Elle croit peut-être qu'on n'a pas pu lire », dit-elle.

Non ! Arrivés à l'invocation *O Mater Alma Christi carissima* ! « O douce et bien-aimée Mère du Christ », les enfants ont épilé : « MON FILS ».

Joseph Barbedette écrira le 5 août 1891 :

A ces mots lus et répétés – « mon Fils » – une vive émotion se répandit parmi les assistants. Plus de doute, c'est la sainte Vierge ! Et cette pensée pénétrait tous les cœurs. Jusqu'alors, cette pensée que la belle Dame pût être la sainte Vierge ne nous avait pas préoccupés, mais en lisant ces mots : « mon Fils », c'est la sainte Vierge ! c'est la sainte Vierge ! répétait-on à l'envi, les larmes aux yeux.

Le *Salve Regina* succède à l'*Inviolata* et le message céleste continue... les enfants lisent : « MON FILS SE LAISSE... » Ceci n'est pas du goût de sœur Vitaline : « Cela n'a pas de sens ! regardez bien ; il y a sans doute : "*Mon Fils se laisse*". — Non, non, ma sœur ! répliquent-ils, y'a bin un "I" »

Le *Salve* s'éteint sur cet aveu suprême : « MON FILS SE LAISSE TOUCHER. » Un trait de lumière dorée de sept à huit centimètres vient souligner majestueusement cette dernière partie du message :

MAIS PRIEZ MES ENFANTS DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS ●
MON FILS SE LAISSE TOUCHER

Les chants ont cessé. La foule médite en silence la simplicité de ce message. Peu à peu les conversations se raniment, alors l'abbé Guérin ordonne un cantique et sœur Marie-Edouard entonne : « Mère de l'Espérance, dont le nom est si doux, protégez notre France, priez, priez pour nous. »

Troisième phase

Pendant ce cantique, la sainte Vierge lève à la hauteur de ses épaules ses mains jusqu'ici abaissées. Elle agite lentement les doigts en signe d'aimable gratitude. Son visage

s'illumine du plus ravissant sourire qui l'ait encore parée. « Oh ! qu'elle est belle ! Oh ! qu'elle est belle ! » ne cessent de répéter les enfants.

L'inscription reste là, complète, pendant quelques instants encore. Puis un « rouleau couleur du temps » c'est-à-dire couleur du ciel, semble passer sur la banderole et la recouvre.

Quatrième phase

La banderole disparue, on chante un dernier cantique :

Mon doux Jésus, enfin voici le temps
De pardonner à nos cœurs pénitents
Nous n'offenserons jamais plus
Votre bonté suprême, ô doux Jésus !

Après chaque couplet, le *Parve Domine* sert de refrain, comme à l'école cet après-midi. La Dame semble en prononcer les paroles avec les assistants, mais on n'entend pas sa voix.

Pendant ce chant, le visage des enfants s'est assombri : « V'là cor d'kay qui s'fait. »

Haute de quarante à soixante centimètres, une croix rouge a brusquement surgi à un pied en avant de la Dame. D'un rouge plus sombre, bien qu'aucun sang ne coule, face à la terre, un Christ est cloué. Paupières closes, tête inclinée, inerte, mort !

Des deux mains, « à poignée », Marie en a saisi la base, et le soulevant en l'inclinant quelque peu vers la terre, elle le présente aux enfants.

Au sommet de la croix, large de sept à huit centimètres, un écriteau blanc, à peu près de la même largeur que le bois transversal, porte en lettres capitales d'un rouge éclatant : « JESUS-CHRIST ».

La Vierge semble regarder à la fois la croix de son Fils et la foule qui chante le *Parve Domine*. Joseph a gardé toute sa vie un souvenir poignant, de ce moment-là :

Son visage était empreint d'une tristesse indicible... Aux coins de la bouche, le tremblement des lèvres... manifestait une vive émotion. Les larmes ne coulaient pas, mais la tristesse dépassait tout ce qu'on peut imaginer. J'ai vu ma mère abîmée dans la douleur lorsque, quelques mois plus tard mon père fut frappé par la mort. On sait ce qu'un tel spectacle dit au cœur d'un enfant, pourtant, je m'en souviens, la tristesse de ma mère ne me parut rien en comparaison de la tristesse de la très sainte Vierge qui me revenait naturellement à l'esprit. C'était bien la Mère de Jésus au pied de la croix de son Fils.

En cette minute solennelle, jaillissant du groupe d'étoiles massées sous l'ovale, l'une d'elles traverse le cercle bleu, monte vers la gauche, allume la bougie située à la hauteur des genoux, puis près de l'épaule, passe par-dessus la tête, en longeant l'intérieur du cercle, allume le flambeau du bas, puis celui du haut et traverse de nouveau l'auréole, mais pour se placer cette fois au-dessus, entre la couronne de la Dame et l'étoile sommitale du triangle.

Ce détail fait immédiatement penser au curé allumant solennellement, chaque dimanche, les quatre bougies en l'honneur de l'Immaculée Conception.

Cinquième phase

Sœur Marie-Edouard entonne l'*Ave Maris Stella*. Le crucifix rouge s'évanouit et Notre-Dame reprend sa première attitude, bras baissés, tandis que, sur chaque épaule, « piquées sùbout » s'érigent deux énigmatiques petites croix blanches, d'une vingtaine de centimètres.

Quoique plus grave, elle a repris son délicieux sourire et les enfants retrouvent eux aussi la joie.

Il est environ huit heures et demi. « Mes bons amis, dit le curé, nous allons tous ensemble, faire la prière du soir. » Chacun se met à genoux, là où il est, dans la grange ou sur la neige.

A l'examen de conscience, comme si Notre-Dame se fût discrètement refusée à connaître les fautes de ses enfants, un grand voile blanc émerge sous ses pieds et lentement s'élève en la cachant, marquant un arrêt à la hauteur de la taille, puis du col « comme si l'tait entrée dans une poche », dit Eugène.

Le voile s'arrête encore au bas de la couronne qui reste seule un moment et disparaît d'elle-même, sans être recouverte. L'étoile au-dessus de la tête, le cercle bleu et les quatre bougies allumées disparaissent également.

« Voyez-vous encore ? » demande l'abbé Guérin. « Non, Monsieur le curé, c'est tout fini. » Le prodige avait duré pas moins de trois heures.

Il est près de neuf heures. Chacun rentre chez soi. Les cœurs sont en paix.

N'allez pas croire, écrit Eugène le 16 juin 1891, qu'après cette vision, une émotion bien naturelle me tint éveillé. Non, non, je dormis au contraire profondément et mon sommeil ne fut troublé par aucun cauchemar, aucun songe. Nous couchions, mon frère et moi, dans cette grange, afin de veiller sur les bestiaux. Nous nous éveillâmes le lendemain à l'heure habituelle, sans parler l'un et l'autre de l'apparition.

Ce 17 janvier, de plusieurs endroits de France s'étaient élevées vers Marie des prières pour obtenir la paix :

— Dans la chapelle Notre-Dame d'Espérance de Saint-Brieuc, entre 18 et 21 heures, on faisait un vœu pour obtenir de Marie que la Bretagne ne fût pas envahie par les troupes allemandes qui étaient à ses portes.

— A Notre-Dame des Victoires, dans Paris assiégé, on commençait des prières solennelles pour obtenir la cessation de la guerre et la libération de la ville. Monsieur l'abbé Amodru s'engagea au nom de tous par les paroles suivantes : « Nous ne franchirons pas le seuil de ce temple consacré à la sainte Vierge sans avoir promis de lui offrir un cœur d'argent, qui apprendra aux générations futures qu'aujourd'hui, 17 janvier, entre 8 et 9 heures du soir, tout un peuple s'est prosterné aux pieds de Notre-Dame des Victoires et

a été sauvé par elle. »

Après l'apparition

Le lendemain de l'apparition

« Ce soir mes troupes sont à Laval », disait hier matin le général Voigt-Rhétz à l'évêque du Mans. De fait, dans l'après-midi du 17, elles sont arrivées à deux kilomètres de la ville. L'avancée foudroyante ne fera pas un pas de plus. Mystérieusement, l'armée se retire à partir du 22, à la plus grande surprise des chefs militaires français. Le 28 janvier, l'armistice est signé. Pontmain est providentiellement épargné.

Les 38 soldats mobilisés de Pontmain reviennent tous sans la moindre blessure et déposeront un *ex voto* dans l'église paroissiale :

En l'honneur de la très sainte Vierge, pour remercier Dieu du retour de 38 jeunes gens, arrivés du service sans qu'aucun ait succombé, par reconnaissance ils firent célébrer une messe à laquelle tous assistèrent et un grand nombre de fidèles. Gloire à Dieu ! Honneur et amour à Marie.

L'événement de l'apparition se propage dans toute la région et au-delà. A partir de mai, les pèlerinages paroissiaux sont quotidiens et, bientôt, c'est par groupe de trois à quatre mille personnes que les pèlerins arrivent à Pontmain.

Le 10 mars 1871, le général de Charrette en personne, avec son état-major, vient à Pontmain. Il interroge lui-même les enfants, pointant son sabre sur Jeanne-Marie, il les menace de mort pour les éprouver. Avant de partir, il écrit et signe ces deux mots : « Je crois ».

Les petits voyants sont sollicités chaque jour et, souvent, plusieurs fois le même jour, de raconter l'événement du 17 janvier dont ils ont été les témoins. Cela leur coûte, ils sont restés des enfants et n'ont pas perdu le goût du jeu. Eugène répondra même à un religieux : « Pardon, Monsieur, mais je n'ai pas le temps, et puis il y a déjà des livres chez les marchands... C'est la même chose ». Il jette sa boule : cinq abattues !

A Fougères, un groupe de dames et de religieuses demandent à Eugène si une des personnes présentes aurait quelque ressemblance avec la sainte Vierge : « Aucune, reprit-il, auprès de la sainte Vierge, vous êtes toutes vilaines. »

Parmi les images de la sainte Vierge que les enfants connaissent, ils trouvent que Notre-Dame de Pontmain ressemble à Notre-Dame du Bon Conseil, cette fresque miraculeuse de Genazzano ¹.

Eugène Barbedette, devenu vicaire de Renazé, en Mayenne, écrira le 26 janvier 1890 à l'abbé Louis Barré, lors de la publication de sa notice sur l'image miraculeuse de la très sainte Vierge, Mère du Bon Conseil, vénérée dans l'église des Augustins à Genazzano :

¹ — Voir l'article paru dans *Le Sel de la terre* 33, p. 132.

Je tiens à vous dire combien j'ai été frappé de l'image que vous avez mise au commencement de cette notice. Je ne me rappelle pas avoir vu une physionomie me rappelant si bien le souvenir du 17 janvier 1871. Il y a dans cette figure ronde, dans cette douceur et cette tendresse du regard, ce qu'il faut et ce qu'on n'a pas encore trouvé pour représenter Notre-Dame de Pontmain. Espérons que cette image tombera entre les mains de quelques artistes et qu'ils pourront maintenant faire mieux que par le passé...

Le premier procès canonique

Le 14 mars 1871, Mgr Wicart, premier évêque de Laval, ouvre l'enquête canonique qu'il confie aux prêtres les plus compétents de son diocèse. Les enfants sont interrogés séparément, de même que de nombreuses personnes présentes devant la grange le 17 janvier.

Le 8 avril 1871, l'évêque se déclare satisfait de cette première étape mais profite de sa visite pastorale à Pontmain le 14 mai – où il confirme les voyants – pour les interroger personnellement. Avant la cérémonie de confirmation, Mgr Wicart, mitre en tête, avertit solennellement les enfants du double sacrilège qu'ils commettraient s'ils ne disaient pas la vérité et il leur fait prêter serment solennel. Puis l'évêque interroge séparément les enfants dans la sacristie. Joseph, qui a gardé un souvenir glacé de la sommation de Monseigneur et de son regard, écrira, le 17 août 1909 :

Avant la confirmation, l'évêque en mitre et chape fit préparer les Évangiles [...] et, après l'allocution [...] :
— Si vous en avez le courage, jurez !
Cela me fit autant d'impression qu'avancer au sous-diaconat.

Avant de quitter la paroisse, Mgr Wicart fera sa profession de foi en l'authenticité de l'événement : « Je crois, je crois ! » s'écrie-t-il.

Conformément à la prudence et à la sagesse de l'Église, il prolongera l'enquête et ne rendra définitivement son jugement que le 2 février 1872. Dans son mandement, Mgr Wicart s'inspire de la formule qu'avait utilisée Mgr Laurence pour reconnaître le 18 janvier 1862 l'authenticité des apparitions de Lourdes :

Nous jugeons que l'Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, a véritablement apparu, le 17 janvier 1871, à Eugène Barbedette, Joseph Barbedette, Françoise Richer et Jeanne-Marie Lebossé, dans le hameau de Pontmain.

Le 27 juin 1877, eut lieu la cérémonie de bénédiction de l'église de Notre-Dame d'Espérance qui était le vocable de la Vierge de Pontmain à cette date. Mgr Freppel prononça l'homélie :

[...] Vingt ans s'étaient à peine écoulés depuis que les humbles messagers de Notre-Dame de la Salette avaient transmis à tout son peuple les menaces de la justice divine, et voici que dans une grotte des Pyrénées, la Vierge immaculée faisait choix d'une pauvre jeune fille pour provoquer ce grand réveil des âmes dont nous

sommes témoins. Et enfin, au plus fort de nos désastres, sur les lieux mêmes où nous sommes, la Reine du ciel faisait reluire aux yeux de quelques petits enfants les premiers rayons de l'espérance. A Pontmain comme à Lourdes et à la Salette, trois fois dans l'espace d'un demi-siècle, c'est de la bouche des enfants et des nouveau-nés que Dieu s'est plu à tirer une louange parfaite, pour confondre ses ennemis : « *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem propter inimicos tuos* » (Ps 8, 2) ¹.

Tout semble à jamais réglé...

...Et pourtant tout rebondit à la veille du cinquantenaire des apparitions.

Au début de 1918, Mgr Grellier, septième évêque de Laval, veut obtenir de Rome une Messe et un Office propres pour « consacrer » l'événement de Pontmain. Le Saint-Siège exige la décision motivée de son prédécesseur. Le procès fut introuvable, à l'évêché comme à Rome (!). Il ne fut jamais retrouvé.

Ces archives – les plus précieuses du diocèse – semblent avoir disparu vers la fin de l'année 1900, Mgr Geay étant évêque. Cette disparition fut-elle fortuite ou la doit-on à Mgr Geay qui fut évêque de 1896 à 1904 ? Cet évêque, sacré en pleine tourmente anticléricale, était surnommé l'évêque « républicain » ou le « préfet violet ». Saint Pie X le démettra de son diocèse de même que Mgr Le Nordez, évêque de Dijon.

C'est en 1897, sous l'épiscopat de Mgr Geay et sur sa demande, que Léon XIII changea le vocable de « Notre-Dame d'Espérance » qui était celui de Notre-Dame de Pontmain en celui de « Notre-Dame de la Prière » afin d'éviter la confusion avec l'archiconfrérie de Saint-Brieuc qui portait déjà ce nom.

Le deuxième procès canonique

Mgr Grellier ouvrit le deuxième procès quarante huit ans après le premier. Il se déroulera du 1^{er} avril 1919 au 9 février 1920.

Tout alla bien. Pontmain restait un lieu de ferveur. Il n'y avait eu ni épidémie de visionnaires, ni aucune de ces disgrâces troublantes qui avaient donné quelques difficultés à Lourdes. Ici, tout était limpide. Les voyants n'avaient même pas de « secret ». Tous étaient « rentrés dans la vie comme d'une manière absolue », sans « vision » ni « extase ». Ils avaient poursuivi une vie chrétienne exemplaire. Deux d'entre eux, les frères Barbedette, étaient devenus prêtres. Ils n'avaient qu'une soixantaine d'années. Leurs souvenirs étaient vifs et leur conviction inaltérée.

Le troisième témoin vivant, Jeanne-Marie Lebossé, devenue religieuse de la Sainte-Famille sous le nom de sœur Saint-André, ne se présenta pas à la convocation épiscopale. A l'ouverture du procès, un prêtre de Bordeaux, son confesseur, s'était présenté discrètement à l'évêché de Laval, pour « communication très urgente et absolument personnelle ».

¹ — Mgr FREPPEL, *Œuvres pastorales et oratoires*, t. II, p. 346.

Rétractation de Jeanne-Marie Lebossé

Mgr Grellier communiqua le 5 avril 1919 la notification suivante à la commission chargée de l'examen des événements de Pontmain : « Jeanne-Marie Lebossé [...] ne peut être interrogée. Lié, sans que j'aie eu le moyen de le prévoir, par un secret de confession, je ne saurais donner aucune explication. Je suis seulement autorisé à dire que cet incident met en cause la seule Jeanne-Marie Lebossé, qui est ainsi à l'écart de notre enquête ; mais les autres personnes dont vous demandez le témoignage n'en sont touchées en rien, ni leur parole affectée en quoi que ce soit. »

Notification troublante qui risquait de jeter le discrédit sur l'authenticité de l'événement de Pontmain. Que s'était-il passé ?

Jeanne-Marie Lebossé vint secrètement à Laval et fut entendue dans le parloir des trappistines les 18 et 20 décembre 1919. Après les serments habituels, elle fit cette rétractation :

J'ai à déclarer que je n'ai pas vu la sainte Vierge, apparue à Pontmain, le 17 janvier 1871. Ce secret m'a toujours pesé lourdement. Je ne m'en suis ouverte qu'en entrant au noviciat à Royaumont (Seine-et-Oise), mais je l'ai fait connaître immédiatement à mon confesseur. [...]

— Expliquez-nous le rôle que vous avez eu au cours de l'événement.

— [...] Je répète que je n'ai rien vu d'extraordinaire. [...] J'ai dû voir les trois étoiles qui étaient du reste indiquées par tout le monde. Cependant mon souvenir sur ce point n'est pas très précis. Je dois dire que, depuis toujours, je me suis fait une loi de ne jamais me représenter ni l'apparition, ni aucun des détails. Je ne faisais que répéter ce que j'entendais dire à ma compagne et aux deux autres voyants qu'il m'était facile d'entendre, parce que, bien que séparés, nous n'étions pas distants les uns des autres.

— Quelle était votre pensée en vous rendant à la grange des Barbedette ?

— On nous invitait à aller voir, sans rien préciser. J'allais avec mes compagnes, poussée par un sentiment de curiosité naturel. Arrivée à la grange, j'entendis dire : « Oh ! la belle Dame ! » Alors n'étaient présentes que la famille Barbedette, les deux religieuses et mes deux compagnes. Sans trop réfléchir, par légèreté, voulant voir comme les autres, je me laissai aller à répéter, moi aussi : « Oh ! la belle Dame ! », et depuis ce moment, je ne fis que répéter ce que dirent les autres. Je fus presque obligée de continuer le premier mensonge que j'avais fait parce que la foule accourut presque aussitôt, et que je ne voulais pas me donner un démenti devant elle. Je ne soupçonnais nullement l'importance qu'allait prendre l'événement [...] et je fus bien effrayée quand je vis qu'au contraire chacun voulait nous interroger ; [...] je continuais à mentir [...] et je ne m'explique pas encore comment mes paroles ont toujours été concordantes avec celles des autres, et comment j'ai pu ne pas varier dans mes déclarations. Il est vrai que le plus généralement, j'étais interrogée avec ma compagne, et qu'étant la plus jeune, je parlais la dernière et répétais ce que l'autre avait dit. Je ne cherchais pas, loin de là, à parler de l'apparition, ni alors, ni plus tard à Fougères, où j'étais pensionnaire avec Françoise Richer. Jamais nous n'en parlions

ensemble, pas plus que je n'en ai parlé à ma tante, supérieure des religieuses pendant que j'étais à Pontmain. Ma faute me pesait cependant, bien que je n'en visse pas encore la gravité ; et comme dès mon enfance, j'avais le désir d'être religieuse, je pris la résolution d'aller dans un lieu le plus éloigné possible de Pontmain. [...] Depuis lors, j'ai fui l'occasion de parler de Pontmain, et ces occasions ont été extrêmement rares. Je me contentais de dire et de répondre que j'avais défense d'en parler ; que c'était un grand privilège de voir la sainte Vierge ; qu'elle était très belle ; en un mot, je m'exprimais toujours en termes généraux. [...]

— Croyez-vous à la sincérité des autres voyants ?

— Je crois à la sincérité des trois voyants nommés avant moi. [...] Je n'ai jamais douté de leur sincérité, et je n'ai jamais rien vu qui ait l'air d'une connivence entre eux.

Jeanne-Marie Lebossé mourut treize ans plus tard, le 12 décembre 1933. Sa rétractation qui paraît limpide n'est pas cependant sans laisser perplexe car, pendant l'apparition, elle fut la première à révéler plusieurs détails.

Jeanne-Marie a-t-elle menti ou eut-elle par la suite l'illusion d'avoir menti ? Il semble difficile de porter un jugement définitif. Rappelons-nous sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. A 10 ans, au cours d'une maladie, elle eut une vision de la Vierge. Ce fut pour elle une grande lumière et la cause de sa guérison. Mais les questions qui lui furent posées là-dessus, notamment au Carmel, déclenchèrent une crise de doutes qu'elle rapporte en ces termes dans son manuscrit autobiographique : « La sainte Vierge m'avait semblé très belle. [...] Sa figure m'avait frappée. Aussi, voyant que les carmélites s'imaginaient tout autre chose [...] *je me figurai avoir menti.* [...] L'humiliation devenait mon partage, je ne pouvais me regarder sans un sentiment de profonde horreur. [...] Ah ! que j'ai souffert. »

Ne faut-il pas voir dans l'épreuve que subit Jeanne-Marie ce que saint Jean de la Croix appelle : « les purifications de la mémoire » ? Privée de l'honneur d'être voyante, rétablie dans la vie commune et l'humilité par l'éclipse de ses souvenirs, elle est le signe éloquent d'une vérité spirituelle profonde : le « surnaturel sensible » n'est pas fait pour qu'on s'y attarde mais pour être dépassé.

L'histoire de Sainte Catherine Labouré – la voyante de la rue du Bac, à Paris – apporte également quelque lumière pour comprendre le « mystère » de la rétractation de Jeanne-Marie Lebossé. Excepté son confesseur, Monsieur l'abbé Aladel, personne ne put identifier, pas même les membres de la communauté, qu'elle était la religieuse qui avait reçu les faveurs de la Vierge Marie. Sœur Catherine Labouré resta ignorée quarante six ans et ne sera connue comme voyante que six mois avant sa mort, survenue le 31 décembre 1876. Le procès canonique des apparitions se déroulera sans même qu'elle soit invitée à témoigner ! Son confesseur la pressa de comparaître devant Mgr de Quelen. C'est alors que sœur Catherine fut frappée d'une amnésie mystérieuse. L'abbé Aladel reconnut à ce signe, la volonté expresse de la Vierge Marie de maintenir sa servante dans l'oubli.

Le célèbre passage de l'Imitation de Jésus-Christ (livre I, chapitre II) : « Veux-tu apprendre et savoir quelque chose d'utile ? Aime à être ignoré ! *Ama nesciri* » est vraisemblablement la solution que soulève cette difficulté de la rétractation de Jeanne-Marie Lebossé.

Cette rétractation n'eut pas de conséquence fâcheuse sur l'issue du nouveau procès. Le 16 avril 1920, Mgr Grellier portait de nouveau un jugement définitif sur l'événement du 17 janvier :

Nous jugeons et prononçons [...] conformément au jugement autrefois publié par Mgr Wicart [...] que l'Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, a véritablement apparu à Pontmain, le 17 janvier 1871, aux yeux de plusieurs enfants, deux desquels, devenus prêtres de notre diocèse, ont en cette seconde enquête, redit et confirmé entièrement le témoignage donné par eux dans la première. [...] Jeanne-Marie Lebossé, notifie, il est vrai, qu'elle ne peut renouveler son témoignage propre, tel qu'elle l'exprima dans la première enquête, c'est-à-dire comme si elle avait vu personnellement, selon son ardent désir et son espoir, la personne apparue, les gestes de l'apparition, les phrases présentées par elle ; mais [...] en faisant cette notification, elle déclare en conscience qu'elle a toujours reçu et admis, qu'elle reçoit et admet encore, sans la moindre restriction, le témoignage des autres enfants.

Ce dernier procès achevé, Mgr Grellier n'obtint pas le privilège d'une messe et d'un office propres pour le cinquantenaire de l'apparition et dut renouveler sa demande à Rome. Reçu en audience par le pape les 19 et 24 mai 1922, l'évêque de Laval présenta directement sa supplique à Pie XI, lui rappelant que Benoît XV était sur le point d'apposer sa signature en janvier précédent.

Le jour même, 24 mai 1922, Pie XI approuva et signa le nouvel office et la messe propre de l'apparition de Pontmain mais il changea le mot « *apparitio* » en celui de « *visio* ». Le 17 janvier 1923, il célébra au Vatican la messe de Pontmain.

A Pontmain, le 17 janvier 1871, « un signe apparut dans le ciel, une femme couronnée d'étoiles » (Ap 12, 2), « belle comme la lune, splendide comme le soleil, elle s'avança terrible comme une armée rangée en bataille » (Ct 6, 7) et délivra un message que nous devons méditer :

MAIS PRIEZ MES ENFANTS DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS ●
MON FILS SE LAISSE TOUCHER

*
* *

Bibliographie :

— *Notre-Dame de Pontmain* du chanoine Foisnet, dans la collection « Belles vies, belles histoires ».

— *Pontmain, histoire authentique* de René LAURENTIN et Albert DURAND, Paris, Apostolat des éditions et Lethielleux, 1970, t. I (les deux premières parties de ce volume sont très intéressantes, la troisième est stupide comme sait l'être Laurentin quand il veut justifier Vatican II) – les tomes II et III sont des volumes de preuves et de documents très

intéressants mais qui demandent une étude attentive.

— *Pontmain ou la Madone aux étoiles* de Henry PANNEEL.

— *Itinéraires* n° 29 et 30 : deux articles de Dom MINIMUS.

— *Notre-Dame parmi nous* du père Hyacinthe MARECHAL.

— *Les apparitions de la Vierge aux XIX^e et XX^e siècles* de Omer ENGLEBERT.

— Mgr FREPPEL, *Œuvres pastorales et oratoires*, t. II., p. 345 sq.

— *Pontmain, le 17 janvier 1871. Récit d'un voyant*, R.P. Joseph Barbedette, présenté par le père Joseph DEVE, Paris, Téqui, 1999.



Quatre petits voyants :
Eugène et Joseph Barbedette, Jeanne-Marie
Lebossé, Françoise Richer
(tableau de P. Machard).